sols protégés

Ségur 2000

Décapant ultra-puissant pour émulsions de sol

C'est un décapant spécifique peu moussant des émulsions de sol.
Convient pour éliminer les autolustrants à base de résines acrylique et polyuréthanne.
Permet d'enlever plusieurs couches de cire, bouche-pores, ainsi que des fortes couches lustrées à la haute vitesse.
SEGUR 2000 par son action rapide, réduit considérablement le temps du décapage.
Sa composition riche en matière alcaline et en agents mouillants oblige une opération de neutralisation.
Ne contient pas d'éthers d'éthylène glycols (butylglycol, méthyldiglycol...).
Pour toutes surfaces lavables sauf parquet, liège et surfaces peintes.

Mode d'emploi
Diluer SEGUR 2000 de 5 à 10 % dans l'eau, voire à 20 % selon l'état du sol ou le nombre de couches à éliminer.
Appliquer cette solution en abondance sur la surface à décaper à l'aide d'un faubert.
Laisser agir de 5 à 10 minutes.
Décaper à l'aide d'une monobrosse équipée d'un disque noir.
Aspirer la solution saturée avec un aspirateur à eau.
Rincer et neutraliser le sol avec deux bouchons de GEL WC pour 10 litres d'eau.
Terminer par un dernier rinçage à l'eau claire.
Vérifier la neutralité du sol, le pH doit être compris entre 7 et 8, s'il est supérieur à 8 renouveler les opérations de neutralisation et de rinçage.

Précautions d'utilisation
Eviter les projections oculaires et le contact avec l'épiderme.
Porter des gants et des lunettes.
Ne pas utiliser sur les surfaces sensibles (parquets, lièges, linoleum et surfaces peintes).
Vérifier que le pH du sol est compris entre 7 et 8.

Données techniques
Aspect : liquide limpide incolore pH : 14 Densité : 1,08
Consommation pour une dilution de 5 à 10 %, 1 à 2 L pour 100 m².

Législation :
- Sécurité : Risque d'effets corrosifs graves selon la Directive dite "toutes préparations" 1999/45/CE et ses adaptations. Fiche "Ingrédients" disponible sur demande au 05.55.27.65.27 pour le *personnel médical.*

- Protection de l'environnement :
Le(s) agent(s) de surface contenu(s)dans cette préparation respecte(nt) les critères de biodégradabilité comme définis dans la réglementation(CE) n° 648/2004 relatif aux détergents. Les données prouvant cette affirmation sont tenues à la disposition des autorités compétentes des états membres et leur seront fournies à leur demande expresse ou à la demande du producteur de détergents.

- Formule déposée au centre Antipoison France : + 33(0)1 45 42 59 59 (ORFILA)

Emballage : carton de 4 bidons de 5 litres.

04/08/06 Ind. 5

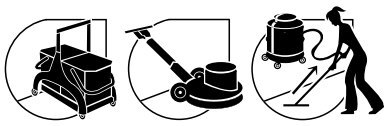

POUR USAGE PROFESSIONNEL UNIQUEMENT

EYREIN industrie
Z.I. La Croix-St-Pierre
19800 EYREIN
Tél. **05 55 27 65 27**
Fax 05 55 27 66 08

Les informations correspondent à l'état actuel de nos connaissances et n'ont d'autre but que de vous renseigner sur nos produits et leurs possibilités d'application. Elles sont données avec objectivité mais n'impliquent aucun engagement de notre part.